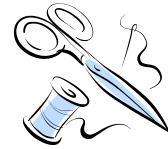


VIII Autres activités



- **Les activités créatrices sur textile (ACT)**
- **Les activités créatrices manuelles (ACM)**

Ces deux activités s'adressent aux élèves de 5H, 6H, 7H, 8H. Les 5H et 6H participent à 2 unités d'activités créatrices par semaine, les 7H et 8H participent à 3 unités d'activités créatrices par semaine.

La classe est séparée en 2 groupes qui travaillent en alternance 1 semaine sur 2 :

- En activité créatrice manuelle (ACM) dans leur salle de classe avec leur enseignant.
- En activité créatrice sur textile (ACT) au vieux-four à Cugy avec les enseignantes ACT/ACM.



Les élèves de Vesin de 5H qui viennent à Cugy prennent le transport scolaire le mercredi matin selon l'horaire 3

- **Education et information sexuelle**

L'éducation exige de l'écoute, de l'attention, des compétences théoriques et humaines. Pour ce qui touche au corps et à la sexualité, elle exige aussi une fine connaissance de la psychologie enfantine et une maîtrise de la façon d'informer l'enfant avec des mots adéquats.

Souvent interpellés par des informations qui les dépassent et les effraient, les enfants ont besoin de réponses simples, claires, et surtout adaptées à leur âge.

Pour vous aider dans cette tâche, nous faisons appel au planning familial et information sexuelle. La présence d'une personne extérieure à l'école et à la famille, formée à cette tâche, permet de créer un climat favorable à l'information sur le corps, le respect qui lui est dû, son développement et la sexualité.

Les enfants de 2H, 6H et 8H bénéficient de ces séances adaptées, bien évidemment, à leur âge. Préalablement, les parents sont invités à une séance d'information, donnée par l'animatrice du cours, à laquelle il leur est vivement recommandé de participer.

- **Des cours d'éducation routière** seront aussi donnés dans certaines classes.



- D'autres manifestations organisées par le corps enseignant se dérouleront tout au long de l'année. Des renseignements vous seront fournis en temps opportun.

IX Lotos

Deux lotos des écoles sont agendés dans le calendrier de l'U.S.L. Ils auront lieu

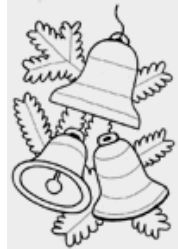
le 24 septembre 2016 à 20.00 h

le 29 avril 2017 à 20.00 h



Nous vous rappelons que le bénéfice est utilisé pour le camp de ski et les autres manifestations extrascolaires. Le coût total par élève du camp de ski s'élève à environ Fr. 400.-. Dès lors, **nous comptons sur une participation active (présence, contribution) des familles** pour participer aux lotos. **Les parents des élèves de 5H à 8H seront sollicités pour aider au loto du 24 septembre** (mise en place, collaboration durant le loto et rangement). Une information leur parviendra à la rentrée.

Le **Noël des écoles** aura lieu le 22 décembre 2016. Des informations plus précises vous seront communiquées en automne.



Il n'y aura pas de **cortège de carnaval** en 2017.

